



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 30 novembre 2023

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser sans délivrance de permis de construire :
 - Morier-Genoud Philippe et Adrienne, les Planchons : Pose de 8 m2 de panneaux solaires thermiques au sol (parcelle RF No 88).
 - Ski-club de Rossinière, En Ratevel : Construction d'une plateforme autoportante sur le pylone à haute tension pour le compte de la Police cantonale vaudoise (parcelle RF No 730).
 - Dutoit Georgette, Paco et Dutoit Jupa Maëlle, La Tine : Pose d'une grille de protection de l'isolation sous toiture, installation d'un cabanon de jardin et remplacement de 2 fenêtres au rez-de chaussée du bâtiment ECA No 259 (parcelle RF No 489).